



## **Mécénat d'entreprise**

En devant mécène, vous contribuerez au maintien de la qualité des concerts du « Chœur Les Embruns » et à son développement (ex : présence d'un orchestre et /ou de solistes) ainsi qu'à la vitalité artistique et culturelle du Pouliguen et de la presqu'île Guérandaise. **Le logo de votre entreprise figurera à ce titre sur nos supports de communication.**

L'association "Choeur Les Embruns" située au Pouliguen a été reconnue organisme d'intérêt général présentant un caractère culturel au sens des dispositions des articles 200-1-b et 238 bis-1-a du code général des impôts.

A ce titre votre entreprise pourra obtenir une réduction d'impôt égale à 60% du montant de votre don dans la limite de 5% de votre chiffre d'affaires hors taxes<sup>1</sup>

*Exemple pour un don de 500€ coût réel 200€, pour un don de 1 000€ coût réel 400€*

---

*Dans le cadre du mécénat, l'entreprise<sup>1</sup> ci-dessous souhaite faire  
un don de € au profit de l'association*

*"Choeur Les Embruns Le Pouliguen" par chèque bancaire ci-joint, libellé à l'ordre de : "**Choeur Les Embruns Le Pouliguen Mécénat**" (pour les versements par virement bancaire nous contacter)*

**Adresser votre chèque et le présent bulletin dûment rempli à:**

Président Choeur Les Embruns  
19 , rue René Coty  
44490 Le Croisic

Raison sociale de l'entreprise<sup>2</sup> :

N° SIREN<sup>2</sup> :

Adresse Postale complète<sup>2</sup> :

Nom du correspondant à joindre<sup>2</sup> :

Courriel du correspondant à joindre<sup>2</sup> :

N° Tel du correspondant à joindre (si possible ligne directe)<sup>2</sup> :

Identité du signataire :

Date et signature obligatoire (et tampon si possible)

<sup>1</sup> Il vous appartient de vérifier que la situation juridique et fiscale de votre entreprise vous rend éligible à cette réduction d'impôt nonobstant toute évolution à venir de la réglementation fiscale

<sup>2</sup> Ces renseignements sont obligatoires pour identifier votre don et vous adresser votre reçu fiscal. Seule l'association Choeur Les Embruns est destinataire de ces informations qui peuvent toutefois être transmises à l'administration fiscale sur sa demande express dans le cadre d'un contrôle. Ces informations sont conservées suivant les délais en vigueur prescrits par l'administration fiscale. Vous disposez, conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, merci de nous contacter à cette adresse mail : [contact@choeurlesembruns.fr](mailto:contact@choeurlesembruns.fr)